

PREMIÈRE PARTIE : DISSERTATION

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;*
- *qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;*
- *qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse le sujet et élabore une problématique ;*
- *rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).*

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

- La forme de l'introduction est laissée à la liberté du candidat, pour peu qu'il y dégage les enjeux du sujet, énonce une problématique et annonce un plan.
- Le candidat organise librement les différentes parties qu'il développe. Différents plans sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir dans sa réponse au sujet.
- Dans la conclusion, le candidat répond de manière pertinente à la problématique énoncée dans l'introduction.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier, mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet.

Sujet 1 – La conquête de l'espace de 1957 à nos jours : rivalités et coopérations

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème 1 intitulé « De nouveaux espaces de conquête » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction, les axes 1 et 2 intitulés « Océan et espace : quelles spécificités ? », « Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités » et « Enjeux diplomatiques et coopérations », l'objet de travail conclusif intitulé « La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans » et plus précisément les jalons « Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées...) », « Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale

internationale », « Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations...) » et « Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le sujet porte sur l'ensemble du thème. Il met en évidence la relation de rivalités entre puissances (axe 1) et la nécessaire coopération (axe 2), compte tenu des défis économiques et technologiques que suscite cette course à l'espace. L'intitulé du sujet mentionne une date initiale, 1957 (le lancement du premier satellite artificiel, Spoutnik-1, par l'URSS). Le candidat pourra contextualiser le début de la course à l'espace, dans le cadre de l'opposition de deux superpuissances dans la guerre froide. Il est également souhaitable d'explicitier les objectifs et les moyens de cette conquête, mais aussi ses difficultés qui conduisent justement à une coopération précoce, dès la phase de détente de la guerre froide et donc avant la disparition de l'URSS. Les ruptures chronologiques doivent mettre en évidence l'opposition États-Unis/URSS pendant la guerre froide, la coopération dans les deux décennies suivantes avec l'ISS et la reprise de la course à l'espace avec la Chine. Si ces ruptures chronologiques sont bien réelles, elles méritent d'être nuancées. En effet, coopération et rivalités sont toujours très imbriquées. Le candidat peut aussi mobiliser des faits très récents, dans une actualité riche où plusieurs acteurs occupent désormais le devant de la scène. La fin programmée de l'ISS vers 2030 interroge les politiques de coopération, car les puissances étatiques redéfinissent leurs objectifs. Par ailleurs, rivalités et coopérations concernent des domaines diversifiés, et se manifestent depuis les débuts de la conquête dans le domaine militaire, diplomatique, scientifique et technologique, mais désormais aussi économique avec le lancement de nombreux satellites liés à des usages civils.

Sans être exclusives, les problématiques suivantes peuvent être envisagées : « Est-il possible de dépasser les rivalités entre puissances liées à la conquête de l'espace pour coopérer ? » ou « Comment les États sont-ils passés d'un affrontement pour la course à l'espace à une politique spatiale qui intègre davantage une indispensable coopération ? ».

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont dispose le candidat pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants peuvent être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : conquête, course à l'espace, guerre froide, souveraineté, agence spatiale, puissance, espace extra-atmosphérique, coopération, station spatiale internationale, militarisation, coopération...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- les rivalités entre les deux superpuissances issues de la Seconde Guerre mondiale sont le moteur de la conquête de l'espace extra-atmosphérique, un enjeu géopolitique majeur des années 1950 et 1960 ;
- États-Unis comme URSS utilisent l'espace comme une vitrine des capacités techniques, scientifiques, de leur avance sur l'autre. Ils se livrent à un affrontement médiatique, que l'on retrouve de nos jours avec les nouveaux acteurs tels la Chine ou *Space X* ;
- les formes de coopérations regroupent des acteurs divers : au sein des pays de chaque bloc pendant la guerre froide, entre États-Unis et URSS (programme Apollo-Soyouz), entre pays du nord et puissances émergentes, entre États et entreprises privées ;

- la coopération devient indispensable du fait de l'ampleur des budgets mobilisés (les collaborations renforcent alors les capacités d'investissement et d'innovation) et des accidents occasionnés lors de la course à l'espace. La collaboration se poursuit dans l'espace même quand les tensions entre nations reprennent sur la terre ;
- le projet ISS symbolise le nouveau contexte géopolitique de la fin du monde bipolaire, et la capacité des États à mutualiser les moyens financiers, les recherches scientifiques et les compétences technologiques. Son éventuel abandon vers 2030 atteste de nouveaux objectifs par les puissances spatiales ;
- la capacité à montrer la simultanéité des politiques de rivalités et de coopération dès les années 1970.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

Sujet 2 – Les États-Unis et l'environnement à différentes échelles

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et /ou jalons mobilisables

Le thème 5 intitulé « L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction intitulée « Qu'est-ce que l'environnement ? », ainsi que l'objet de travail conclusif « Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes » et plus précisément les jalons « L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIX^e siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés » et « Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...) ». Peuvent aussi être mobilisées des connaissances de l'axe 2 « Le changement climatique : approches historique et géopolitique », plus précisément le jalon « Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommet de la Terre, COP...) ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le candidat est invité à interroger le rôle de l'État fédéral, des États fédérés, des comtés, des villes et de la société civile face à la question environnementale.

Cette analyse multiscalair peut permettre l'analyse de la manière dont les différents pouvoirs (locaux et fédéral) s'articulent et s'opposent sur la question environnementale.

Celle-ci inclut les mesures de protection et de préservation.

Le candidat peut aussi souligner les enjeux historiques et culturels, notamment dans la construction de l'imaginaire américain.

Le candidat peut aborder la manière dont l'environnement est mis en valeur, mais aussi de quelle manière il est exploité ou protégé.

Peuvent être étudiés les enjeux de la question environnementale à l'échelle internationale pour les États-Unis, ainsi que les politiques menées par les différentes administrations américaines mais aussi les actions des entreprises et de la population. Sans être exclusives, les

problématiques suivantes peuvent être envisagées : « Comment les acteurs étatsuniens abordent-ils l'environnement ? » ou « L'environnement est-il pris en compte de la même manière par les différents acteurs ? ».

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : *wilderness*, isolationnisme, parcs nationaux, ressources naturelles, patrimoine, économie de conservation, *Clean Air Act*, protocole de Kyoto, climatoscepticisme, réchauffement climatique, COP21, accords de Paris...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- les compétences respectives de l'État, des États fédérés, des villes et des comtés (échelles nationale, fédérale, locale) en matière d'environnement ;
- les ruptures observées dans la politique environnementale menée par l'État fédéral (*Clean Air Act* de Nixon, protection de l'Alaska sous Carter, climatoscepticisme de l'administration Trump...);
- des exemples précis de mise en valeur, d'exploitation et de préservation de l'environnement ;
- les modes d'action des différents acteurs comme le recours à la voie judiciaire pour imposer ou suspendre les décisions relatives à la protection de l'environnement ou les mobilisations citoyennes ;
- la position unilatérale des États-Unis dans les négociations internationales liées au climat ;
- les actions menées par les entreprises et la population.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts (par exemple, les représentations divergentes de la nature aux États-Unis, notamment celles portées par John Muir et Gifford Pinchot) ou l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT(S)

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;*
- *qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;*
- *qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;*
- *qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;*
- *rédige une introduction comportant une problématique ;*
- *organise son propos en plusieurs paragraphes ;*
- *rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.*

Source : *Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020*

La forme du commentaire est laissée libre à condition qu'il soit organisé et réponde à la consigne en articulant les informations contenues dans le(s) document(s) et les connaissances du candidat.

Le regard critique sur le(s) document(s) est attendu pour dégager son (leur) intérêt et/ou ses (leurs) limites.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique, connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

Sujet – L'évolution des formes de la guerre

Situation de l'exercice dans le programme

Le sujet est situé dans le thème 2 du programme d'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques intitulé « Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution ».

Consigne : **en analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos**

connaissances, caractérisez les différentes formes de guerres.

Explicitation du choix du ou des document(s)

Les documents choisis permettent de mettre en exergue et de confronter les caractéristiques et les formes que prennent les conflits armés du XIX^e au XXI^e siècle.

Pour ce faire, deux documents de nature et d'époque différentes ont été mis en regard. Le document 1 offre une approche descriptive de la guerre et de ses usages politiques par le pouvoir impérial.

Le document 2, plus récent, place le candidat dans une posture analytique et l'encourage à une mise en perspective.

Ces deux documents permettent de comparer à la fois les acteurs, les spatialités et les formes des conflits.

Éléments attendus

La compréhension de la consigne

La consigne invite à mobiliser les points suivants du programme :

- l'introduction, intitulée « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel » ;
- l'axe 1 intitulé « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux » et plus précisément les jalons intitulés « La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes » et « Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech » ;
- l'objet conclusif intitulé « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) » et plus précisément le jalon « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique » sont également mobilisables.

La maîtrise de ces points du programme invite le candidat à mener une approche comparative en caractérisant les différentes formes de guerre du XIX^e au XXI^e siècle. Le sujet suggère au candidat d'identifier, de nommer et de caractériser les éléments d'évolution.

Les grandes notions mobilisables (liste non impérative et non exhaustive ; l'ordre n'a pas de signification particulière) : « grande guerre », « petite guerre », guerre irrégulière, champ de bataille, terrorisme, guerre interétatique, guerre intra-étatique, guerre asymétrique...

Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat

Le document 1, qui met en scène l'État en guerre, permet au candidat d'identifier les éléments suivants :

- un champ de bataille limité géographiquement, théâtre sur lequel s'affrontent deux armées régulières en rangs serrés ;
- la mise en œuvre d'une tactique militaire établie par un état-major visible au premier plan ;
- les techniques de guerre utilisées (cavalerie, armes à feu...);
- le fait que les populations civiles ne soient pas les cibles privilégiées des combats, bien que certaines villes soient incendiées.

Le document 2 encourage le candidat à mener une lecture comparative du premier document en s'appuyant sur :

- l'absence d'armée étatique régulière et la présence d'acteurs terroristes (Al-Qaïda en Irak) ;

- une hiérarchie calquée sur celle d'une armée régulière, un commandement décentralisé et une large autonomie des lieutenants d'AQI ;
- une adaptation à de nouveaux champs de bataille (villes) ;
- une évolution des formes de combat et des cibles.

Le candidat pourra mobiliser ses connaissances personnelles pour approfondir et discuter les éléments ci-dessus, en s'appuyant par exemple sur :

- les apports des théories de Clausewitz ; les modalités, les logiques et les acteurs des guerres irrégulières ;
- les enjeux liés à l'émergence du phénomène terroriste.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la confrontation des documents avec d'autres connaissances ou documents auxquels le candidat pourrait faire référence ;
- une acuité particulière de l'approche critique et analytique.